

Objet
Médias

Paris, le 2 septembre 2023

A Toulouse, CCI France et la Confédération nationale des buralistes renouvellent leur convention pour la transformation du réseau des 23 300 buralistes de France

Samedi 2 septembre, Alain Di Crescenzo, Président de CCI France et Philippe Coy, Président national de la Confédération des buralistes de France se retrouvaient à une à la CCI Toulouse Haute-Garonne à 10h pour présenter les enjeux de la convention signée entre les deux organisations.

Cette convention nationale officialise l'accompagnement des CCI auprès des buralistes souhaitant lancer un projet de transformation de son commerce. En effet, l'aide à la transformation pour tout buraliste est soumis à la réalisation d'un audit du point de vente afin de cibler les axes d'amélioration.

Auteurs de 4 530 audits réalisés lors du précédent protocole d'accord 2018/2022, les CCI sont les référents incontournables pour accompagner le réseau dans sa transformation à travers un audit recensant toutes les opportunités économiques et sociales.

Avec un objectif de 10 000 buralistes transformés à horizon 2027, l'expertise et le savoir-faire des CCI s'avère incontournable pour accompagner la profession dans sa mutation.

Contact presse

Erwan Garcia Recio . communication@buralistes.fr . 06 34 67 68 05

